Les ordures ménagères étaient le gros dossier de la soirée de jeudi 27 septembre à la salle des fêtes de Terrasson pour le conseil communautaire de la com-com du Terrassonnais Thenon Hautefort... Les élus ont voté à forte majorité pour la taxe incitative, calculée en fonction de la surface du logement, les communes concernées du SMD3 sont déjà à la taxe. Deux élus ont voté pour la redevance et quatre ont préféré l'abstention. Le président de la communauté de communes avait incité le reste de l'assemblée à voter pour la taxe étant donné que Terrasson y est déjà, et qu'à Thenon, un changement avait déjà eu lieu en faveur de la taxe voici deux ans. On apprend lors de ce débat qu'il y a aujourd'hui deux passages différents pour le ramassage des poubelles jaunes et des poubelles noires car il avait été remarqué par les chiffres qu'à certains endroits, lorsque c'était avec un ramassage unique à l'aide d'un camion bicompartimenté, lorsqu'un côté était plein, et sûrement pour ne pas revenir, certains ramasseurs peu scrupuleux chargeaient de l'autre côté. Aujourd'hui avec un jour pour le ramassage jaune, un jour pour le ramassage des poubelles noires, ce problème est évité.

Le montant de la taxe de séjour reversée par les professionnels de l'hébergement touristique, chambres d'hôtes et gîtes inclus, a été fixé à 2% du tarif de la nuitée.

A propos des zones d'activités, une étude est diligentée pour la zone des Coudonies à Terrasson. (Les Coudonies sont en prolongation de la zone du Coutal et des Fauries)

Des subventions ? Oui au Musée de la médecine de 1500€. Le site enregistre plus de 8000 entrées par an.

Stéphane Roudier, maire de Condat-sur-Vézère, a annoncé le tarif pour la création de panneaux en occitan pour les communes : de 60 à 110€.